Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 029-212902480-20260224-D202603-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
MAIRIE DE SAINT-FRÉGANT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le 24 février à 20h15, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-FRÉGANT, dûment convoqué le 18 février, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Cécile GALLIOU, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12 (quorum suivant l'article L.2121-17 du CGCT : 7)

NOM	PRENOM	PRESENT	ABSENT	Pouvoir donné à (article L 2121-20, applicable en vertu de l'article L 5211-1 du CGCT)
ABIVEN	David	x		
BIANEIS	Sandra	x		
BORDET	Cédric		x	Procuration donnée à Gwenaëlle CALONNEC
CALONNEC	Gwénaëlle	x		
CORLOSQUET	Carine	x		
COUET	Gilles	x		
GALLIOU	Cécile	x		
LAMARRE	Didier	x		
PERROS	David	x		
PLANTEC	Laurent	x		
SALAUN	Agnès	x		
SOREL	Anne-Claire	x		

Secrétaire de séance : ABIVEN David

N°2026/03

INFORMATION SUR LES DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Classification : institutions et vie politique
Date de publication de la présente délibération : 26/02/2026

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération n°2020/9 en date du 23 mai 2020 par laquelle le conseil municipal a chargé le Maire, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L 2122-22 susvisé,

Vu l'article L.2122-23 du code général des collectivités territoriales

Madame le Maire informe des décisions prises, depuis le dernier conseil municipal, dans le cadre de sa délégation :

DEVIS SIGNÉS		
ENTREPRISE	**OBJET**	**MONTANT TTC**
SCOP LA PIERRE AU CARRÉ PLOUGUERNEAU	Mise en conservation Villa gallo-romaine – Campagne 2026	7 825.39 €
CENTRE DE GESTION DU FINISTERE - QUIMPER	Rédaction d'un procès-verbal de récolement des archives communales	370 €
SARL LIORZH CONCEPT ET PAYSAGE SAINT-FREGANT	Taille des haies sur les talus à la salle multifonctions	1 728 €
DAVID TP KERSAINT-PLABENNEC	Dérasement du fond de fossé et remblaiement en matériaux 20/10	4 674 €

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 029-212902480-20260224-D202603-DE

DECATHLON PRO VILLENEUVE D'ASQ	Caméra de chasse REDLINK G450	236.99 €
LEADER MAT PLABENNEC	Tuyaux annelés, grilles fonte, gravillons	2 304.10 €
SARL CABON MARCEL KERLOUAN	Elagage terrain de football	342 €
SARL CABON MARCEL KERLOUAN	Rotobroyage accotement sur l'ensemble des routes bitumées et dégagement des virages dangereux	1 356 €
APA PLOUVORN	Contrat de dératisation 01/04/2026 au 30/03/2027	761.23 €
SERRES DE RAVELIN SAINT-FREGANT	Plants pour aménagement bourg secteur école	570 €
CARRIERES LAGADEC PLOUDIRY	Fourniture matériaux et transport	7 570.08 €
PROLIANS CMB GOUESNOU	Générateur (poste à souder) et fil fourré	1 929.20 €
PROLIANS CMB GOUESNOU	Grillage pour terrain de football	1 396.73 €

Décision : Approbation du conseil municipal, à l'unanimité.

POUR	CONTRE	ABSTENTION
12	0	0

Le Maire
Cécile GALLIOU

Le Secrétaire de séance
David ABIVEN